



# AVIS AU PUBLIC

## Circulation



<b>CHANTIER</b>	<b>RUE DU PONT</b>
<b>PÉRIODE</b>	<b>DU LUNDI 15 JANVIER 2024 DE 06:30 AU VENDREDI 26 JUILLET 2024 À 17:30</b>



Il est porté à votre connaissance que des travaux de construction seront effectués par l'entreprise Sogeroute S.à r.l. dans la rue du Pont du lundi 15 janvier 2024 de 06:30 au vendredi 26 juillet 2024 à 17:30. A cette fin, l'administration communale est tenue d'édicter différentes mesures de réglementation de la circulation routière, à savoir :

- ▶ Un sens unique sera mis en place sur le tronçon de la maison n°4 de la rue du Pont jusqu'à l'intersection avec la rue des Champs (Sens de circulation de la rue du Pont vers la rue des Champs)
- ▶ L'accès aux garages des maisons N°s 2 à 4 sera garanti pendant la durée des travaux
- ▶ Une déviation sera mise en place par la rue Beim Schlass, la rue de Leudelage et la rue de Dippach

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le collège échevinal

Monique SMIT-THIJS   Yuri DE SMET   Frank COLABIANCHI





Rue du Pont

Rue de Dippach

Sens unique :  
Rue du Pont

